



UN QUÉBEC AMBITIEUX

CAHIER DES
RÉSOLUTIONS

CONGRÈS
NATIONAL 2016



Table des matières

NATIONALISME

Mise en contexte par le député Benoit Charette **4**

Résolutions 1 à 21 **5-25**

ÉDUCATION

Mise en contexte par le député Jean-François Roberge **26**

La réussite pour tous!

Résolutions 1 à 9 **27-35**

Milieus de vie : de meilleures conditions d'apprentissage pour tous!

Résolutions 10 à 18 **36-44**

Des conditions gagnantes : profession enseignante et enseignement supérieur

Résolutions 19 à 26 **45-53**

NATIONALISME

Mise en contexte de Benoit Charette, député porte-parole en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes, de la réforme des institutions démocratiques, des relations internationales et de la francophonie.

La polarisation improductive et négative autour de la question de la souveraineté divise la population. C'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle j'ai préféré siéger à titre de député indépendant, en 2011, avant de rejoindre François Legault qui s'affairait alors à poser les premiers jalons de ce qui allait devenir la CAQ.

Sortir de cette impasse, qui se traduit par un Québec enlisé, ne signifie pas non plus qu'il faille se détourner des fondements de notre nation. Ainsi, en novembre 2015, M. Legault et moi avons présenté un nouveau projet nationaliste progressiste et pragmatique. Cette vision reflète ce que j'ai toujours voulu pour le Québec et que nous partageons tous au sein du caucus de la CAQ, notamment un Québec qui se donne les moyens de s'affirmer et de protéger son identité.

Parmi ces moyens, et à titre de porte-parole en matière de réforme des institutions démocratiques, je continue de plaider pour une véritable réforme pour qu'elles soient plus représentatives, transparentes et efficaces. Il en va du lien de confiance si fragile entre la population et leurs élus.

C'est un Québec confiant en ses moyens, ouvert sur le monde et fier de son identité que nous voulons bâtir avec l'ensemble des Québécoises et des Québécois.

1. Article 1 de la Coalition Avenir Québec

RÉSOLUTION 1

Il est résolu de remplacer l'alinéa 1 de l'article 3 de la Constitution du parti, qui énonce l'objectif de la Coalition.

Il est résolu de déplacer ce même article 3 pour en faire l'article premier de la Constitution du parti.

Il est résolu de modifier la numérotation des articles de manière à en assurer la concordance.

« La Coalition Avenir Québec est un parti nationaliste moderne dont l'objectif premier est d'assurer le développement et la prospérité de la nation québécoise à l'intérieur du Canada, tout en défendant avec fierté son autonomie, sa langue, ses valeurs et sa culture. »

2. Fonds dédié aux infrastructures

RÉSOLUTION 2

La CAQ propose que le gouvernement du Québec soit le maître d'œuvre dans le choix des priorités en matière d'infrastructure, ce qui implique le transfert en bloc des budgets de provenance du Fonds Chantiers Canada plutôt qu'à travers plusieurs ententes administratives.

(Commission politique)

3. Commerce interprovincial

RÉSOLUTION 3

La CAQ propose que le gouvernement du Québec soit le fer de lance d'une nouvelle vision du commerce interprovincial canadien en engageant des négociations avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et le gouvernement fédéral afin de mettre en place un véritable libre-échange au sein du Canada.

(Commission politique)

4. Fonds fédéraux dédiés à la recherche et au développement

RÉSOLUTION 4

La CAQ propose que le gouvernement du Québec exige de recevoir sa juste part des fonds fédéraux dédiés à la recherche et au développement. De plus, considérant que l'éducation est une compétence provinciale, tout en étant soucieux de diminuer les inefficiences, elle suggère d'entamer des négociations afin de rapatrier cette compétence.

(Commission politique)

5. Infrastructures portuaires

RÉSOLUTION 5

La CAQ propose que le gouvernement du Québec amorce des négociations pour obtenir le transfert de la propriété et de l'exploitation des ports appartenant à Transports Canada, la rétrocession des quais de pêche et de plaisance (95), les sommes nécessaires pour leur entretien et leur administration, ainsi que les montants requis pour leur mise à niveau.

(Commission politique, amendée par Montérégie/Montréal/Centre-du-Québec/Mauricie/Québec)

6. Commission des valeurs mobilières

RÉSOLUTION 6

La CAQ propose que le gouvernement du Québec réclame l'abandon définitif du projet d'une Commission canadienne des valeurs mobilières.

(Commission politique)

7. Protection des sièges sociaux

RÉSOLUTION 7

La CAQ propose qu'Investissement Québec assume au cœur de sa mission la coordination de la protection des entreprises québécoises stratégiques des prises de contrôle étrangères.

(Commission politique)

8. Regroupement familial

RÉSOLUTION 8

La CAQ propose que le gouvernement du Québec entame des négociations avec le gouvernement fédéral afin de rapatrier les compétences requises pour déterminer les critères d'accueil applicables aux personnes immigrantes issues de la réunification familiale.

(Commission politique)

9. Offre de cours en francisation aux personnes immigrantes

RÉSOLUTION 9

La CAQ propose que le gouvernement du Québec mandate le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) de faire de l'enseignement du français aux immigrants adultes une mission prioritaire, de rendre obligatoires des cours de français aux immigrants qui ne disposent pas d'une maîtrise suffisante de notre langue commune et les sensibiliser à notre culture et nos valeurs. Pour ce faire, il propose d'augmenter les ressources du MIDI en conséquence.

(Commission politique, amendée par Montérégie/Lanaudière/Chaudière-Appalaches)

10. Application de la loi 101 aux entreprises à charte fédérale

RÉSOLUTION 10

La CAQ propose que le gouvernement du Québec légifère pour que la Charte de la langue française s'applique sur son territoire à toutes les entreprises, même celles constituées en vertu de la loi fédérale.

(Commission politique)

11. Organismes internationaux et négociation des conventions internationales

RÉSOLUTION 11

La CAQ propose que le gouvernement du Québec en conformité avec la doctrine Gérin-Lajoie, aux conseils d'organismes internationaux et participe aux comités de négociation des conventions internationales dont les décisions touchent ses champs de compétence.

(Commission politique)

12. Budget de la culture

RÉSOLUTION 12

La CAQ propose que le gouvernement du Québec rapatrie les budgets fédéraux dédiés au milieu culturel québécois.

(Commission politique)

13. Exception culturelle et traités commerciaux

RÉSOLUTION 13

La CAQ propose que le gouvernement du Québec défende le principe de l'exception culturelle dans les futurs traités commerciaux.

(Commission politique)

14. Rapport d'impôt unique

RÉSOLUTION 14

La CAQ propose que le gouvernement du Québec entame des négociations avec le gouvernement fédéral afin de mettre en place un rapport d'impôt unique administré par le Québec.

(Commission politique, amendée par Montréal/Centre-du-Québec/Chaudière-Appalaches/Québec)

15. Coopération francophone

RÉSOLUTION 15

La CAQ propose que le gouvernement du Québec renforce la coopération avec les communautés francophones hors Québec.

(Estrie)

16. Pouvoir fédéral de dépenser

RÉSOLUTION 16

La CAQ demande que le gouvernement du Canada octroie une compensation au gouvernement du Québec si ce dernier choisit de ne pas participer à un programme fédéral dans un champ de compétence relevant de la compétence exclusive des provinces.

(Lanaudière)

17. Pour une politique nationale de l'eau

RÉSOLUTION 17

La CAQ propose de faire de la protection de l'eau sa priorité environnementale en mettant sur pied une politique nationale de l'eau dont l'objectif sera de gérer et de coordonner l'ensemble des fonds et des politiques consacrés à l'eau et de rendre accessibles au public les données relatives à sa qualité.

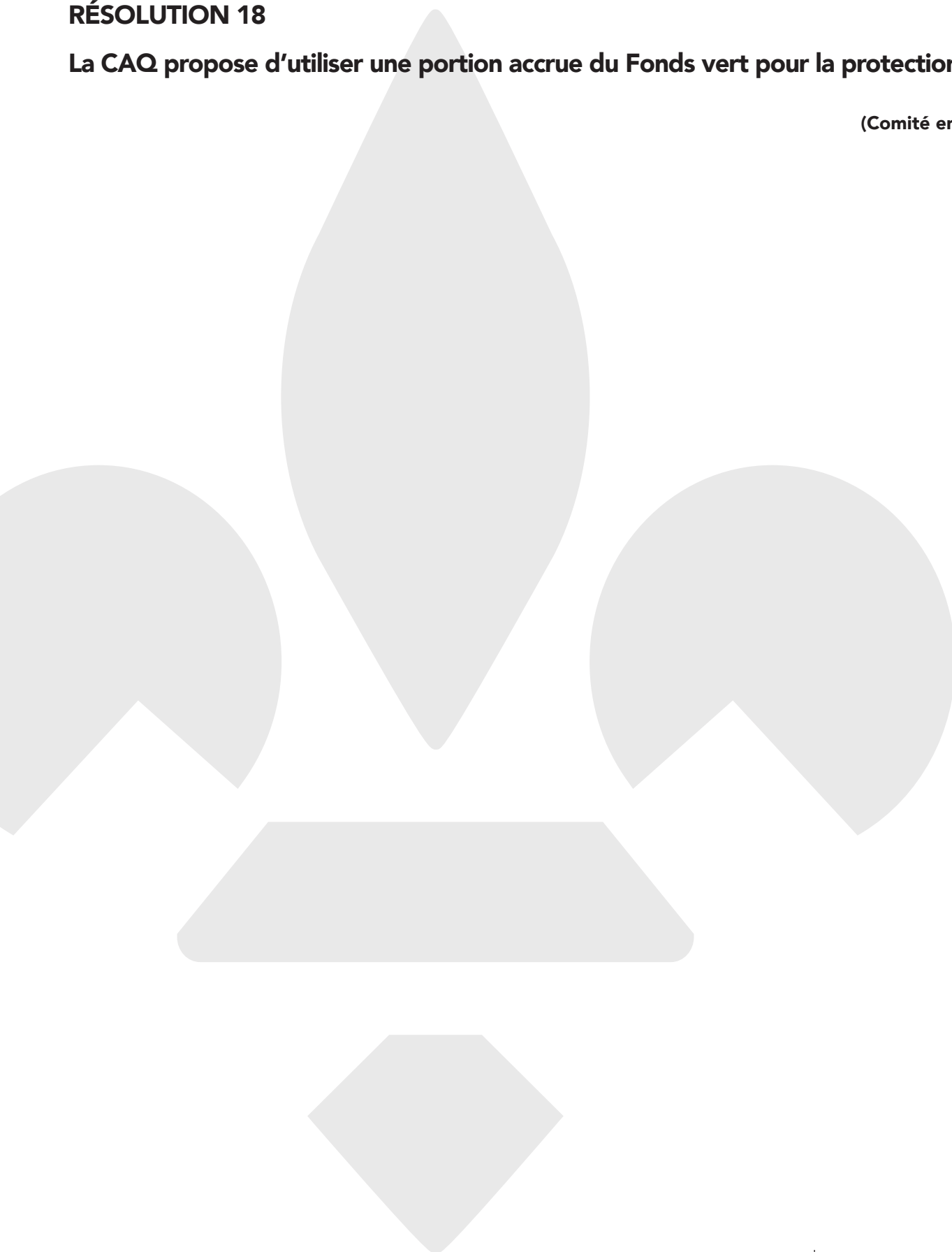
(Comité environnement)

18. Protection de l'eau en utilisant le Fonds vert

RÉSOLUTION 18

La CAQ propose d'utiliser une portion accrue du Fonds vert pour la protection de l'eau.

(Comité environnement)



19. Intégration

RÉSOLUTION 19

La CAQ propose d'ajouter à une future Constitution québécoise un contrat social qui insistera sur la responsabilité partagée de la société d'accueil et des nouveaux arrivants dans l'accueil de ceux-ci à la nation québécoise.

(Commission de la Relève)

20. Francisation

RÉSOLUTION 20

La CAQ propose que le financement octroyé par le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre soit accordé en priorité aux projets visant à l'apprentissage du français en entreprise.

(Commission de la Relève)

21. Traduction des documents dans les deux langues officielles

RÉSOLUTION 21

La CAQ propose, dans un esprit de collaboration avec le gouvernement fédéral et les autres provinces et afin de mieux protéger les minorités francophones à l'intérieur du Canada, que le gouvernement du Québec mette plus à profit son expertise en matière de langue française pour mieux adapter la communication et la documentation des différents organismes fédéraux et provinciaux.

(CAL de Chauveau)

ÉDUCATION

Mise en contexte de Jean-François Roberge, porte-parole en matière d'éducation, de jeunesse, d'enseignement supérieur et de recherche et science.

Dans la vie d'une personne comme dans l'histoire d'un peuple, il y a des moments charnières. Ainsi, je me souviendrai toujours avec précision de ce moment où, en mars 2011, ma grande fille de 8 ans m'a passé le téléphone en me disant: « il y a un monsieur avec une grosse voix qui veut te parler ». Au bout du fil, François Legault allait me proposer de me joindre à un groupe de réflexion qui dérangeait passablement les tenants du statu quo: la CAQ! Ma vie venait de changer.

À l'époque, cela faisait déjà 13 ans que j'enseignais au primaire et mes diverses implications dans le mouvement étudiant universitaire, aux consultations nationales des États généraux sur l'éducation, à Force Jeunesse et au Conseil supérieur de l'éducation me préparaient déjà assez bien aux débats et aux consultations qui allaient mener à la fondation d'un parti politique important, la CAQ.

Cinq ans plus tard, nous en avons fait du chemin! Voilà pourquoi je suis si fier de voir ce que les militants, les députés et toute l'équipe de la CAQ ont bâti comme plateforme en éducation depuis sa fondation :

- L'abolition du cours d'éthique et culture religieuse au primaire
- L'ajout de services directs aux élèves en difficultés
- Le souci de créer des parcours permettant aux plus doués de s'accomplir pleinement
- La création d'un ordre professionnel des enseignants
- La consolidation de nos institutions d'enseignement supérieur en régions et en milieux urbains
- L'instauration d'un cours d'économie au secondaire
- L'abolition des élections scolaires
- La transformation des commissions scolaires en centre de services et de soutien administratif

Et maintenant, c'est votre tour. C'est à vous, les membres, qu'incombe la palpitante tâche de participer à la sélection des propositions qui viendront enrichir la belle plateforme des propositions de la CAQ en éducation. À vous la parole!

1. Prématernelle à 4 ans

RÉSOLUTION 1

La CAQ propose de mettre en place et de rendre accessible la prématernelle à 4 ans de façon universelle, mais non obligatoire (au même titre que la maternelle à 5 ans).

(Commission politique)

2. Protection des professionnels de soutien pédagogique

RÉSOLUTION 2

La CAQ propose de protéger les services aux élèves en créant un ratio minimum de professionnels de soutien pédagogique par tranche de 1000 élèves. Ce ratio devra répondre aux besoins du réseau de l'éducation et devra être modulé selon les besoins des régions, mais ne pourra être réduit par des coupes budgétaires.

(Commission politique)

3. Participation des parents et des grands-parents

RÉSOLUTION 3

La CAQ favorisera la participation des parents et des grands-parents dans l'encadrement et l'animation des activités parascolaires et extrascolaires en support au personnel enseignant.

(Centre-du-Québec et CAL de Lotbinière-Frontenac)

4. Élèves en difficulté et classe régulière

RÉSOLUTION 4

La CAQ propose de fixer un ratio raisonnable d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) par classe régulière.

Renvoi commission politique

(Commission politique)

5. Analphabétisme

RÉSOLUTION 5

La CAQ propose que le Québec se donne l'objectif ambitieux suivant : que tous les jeunes sachent lire à la fin du premier cycle du primaire.

Renvoi commission politique

(Commission politique)

6. Conseillers en orientation

RÉSOLUTION 6

La CAQ propose d'embaucher davantage de conseillers en orientation afin d'assurer à chaque élève un suivi individuel de la première à la cinquième secondaire.

(Commission politique)

7. Observation et expérimentation en milieu de travail

RÉSOLUTION 7

La CAQ propose de mettre en œuvre des programmes d'observation et d'expérimentation en milieu de travail pour les élèves du secondaire.

(CAL de Bellechasse)

8. Cours de programmation

RÉSOLUTION 8

La CAQ propose de créer un cours de programmation et de l'offrir aux élèves de secondaire IV et V parmi le choix des cours à option.

Renvoi commission politique

(CAL de Richelieu)

9. École jusqu'à 18 ans

RÉSOLUTION 9

La CAQ propose de rendre l'école obligatoire jusqu'à l'obtention d'une attestation d'équivalence de niveau secondaire, d'un diplôme d'études professionnelles ou d'un diplôme d'études secondaires (AENS, DEP ou DES) ou jusqu'à l'âge de 18 ans. Dans des circonstances exceptionnelles, un parent pourrait demander une exemption au Ministère afin de soustraire son enfant à cette obligation.

(Commission politique, amendée par le CAL de l'Assomption)

10. Fournitures scolaires et aide aux familles

RÉSOLUTION 10

La CAQ propose que les écoles publiques procèdent à l'achat des fournitures scolaires jusqu'à la hauteur de 100 \$ par élève. Si la facture par élève est en bas de 100 \$, la différence entre le montant versé par l'État et le montant dépensé par l'école ira aux activités pédagogiques.

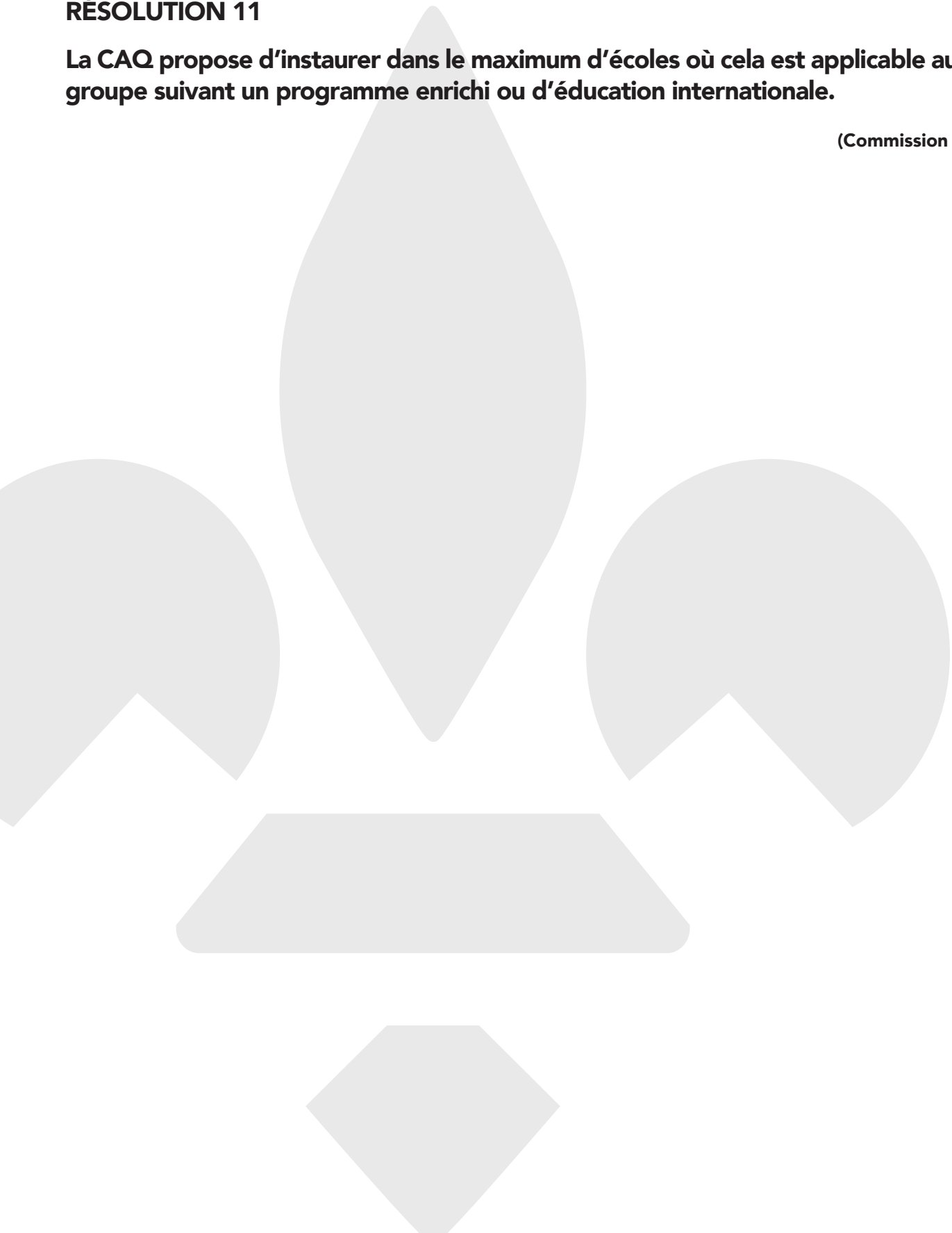
(Commission politique, amendée par le CAL de Chambly et le CAL de Côte-Sud)

11. École internationale

RÉSOLUTION 11

La CAQ propose d'instaurer dans le maximum d'écoles où cela est applicable au moins un groupe suivant un programme enrichi ou d'éducation internationale.

(Commission de la Relève)



12. Calendrier scolaire

RÉSOLUTION 12

La CAQ propose de donner plus de flexibilité aux écoles qui voudront proposer des changements majeurs au calendrier scolaire – tout en respectant le nombre de jours obligatoires – afin de répondre davantage aux besoins scolaires de leurs élèves.

(Commission politique)

13. Bénévolat

RÉSOLUTION 13

La CAQ propose d'intégrer au programme scolaire du secondaire, 20 heures de bénévolat par année.

(Commission de la Relève)



14. Lutte à la toxicomanie

RÉSOLUTION 14

La CAQ propose d'intégrer l'importance de la lutte à la toxicomanie et aux autres dépendances au primaire et au secondaire.

(Outaouais)

15. Éducation sexuelle

RÉSOLUTION 15

La CAQ propose que des cours d'éducation sexuelle soient intégrés et enseignés par des personnes ayant les qualifications professionnelles requises pour le faire.

(Outaouais)

16. Récréations

RÉSOLUTION 16

La CAQ propose de rendre obligatoires au primaire la récréation de l'avant-midi et celle de l'après-midi afin de favoriser l'activité physique des enfants et leur épanouissement scolaire. Chacune de ces récréations durera un minimum de 20 minutes.

(Commission politique, amendée par le CAL de Masson, le CAL de Sanguinet et le CAL de Châteauguay)

17. Soutien aux fédérations sportives et associations culturelles

RÉSOLUTION 17

La CAQ propose d'encourager l'offre de service des activités extrascolaires après les heures de classe en bonifiant le soutien financier des fédérations sportives et associations culturelles.

(CAL de Lévis et CAL de Chutes-de-la-Chaudière)

18. Environnement physique des écoles

RÉSOLUTION 18

La CAQ propose de faire le bilan, par école, des besoins en matière de nettoyage, de réparation et de construction de nouveaux bâtiments scolaires et verra à mettre en œuvre un plan global de rénovation à long terme de l'ensemble des bâtiments scolaires afin que ceux-ci correspondent aux normes architecturales les plus élevées de développement durable et qui favorise un milieu de vie de qualité pour les élèves et le personnel.

(Commission politique)

19. Critères de sélection des étudiants en enseignement

RÉSOLUTION 19

La CAQ propose de rehausser les critères de sélection des étudiants en enseignement.

(Saguenay et CAL de Saint-Jérôme)

20. Insertion professionnelle des enseignants

RÉSOLUTION 20

La CAQ propose de créer un programme d'insertion professionnelle pour tous les nouveaux enseignants.

(Commission politique)

21. Profession enseignante

RÉSOLUTION 21

La CAQ propose de revoir à la hausse les conditions salariales dans la profession et propose de revoir les conditions d'accès à la permanence afin de rendre la profession enseignante plus attrayante et compétitive.

(Commission politique, amendée par le CAL de Chambly, le CAL de l'Assomption et le CAL de Granby)

22. Aide financière

RÉSOLUTION 22

La CAQ propose de modifier le Programme de prêts et bourses de l'aide financière aux études afin que les montants des prêts octroyés aux étudiants ne soient plus décidés en fonction du revenu familial ou des étudiants.

(CAL de Granby)

23. Stage

RÉSOLUTION 23

La CAQ propose que tout stage obligatoire effectué dans le cadre d'études professionnelles et supérieures où l'étudiant assume une charge complète soit rémunérée selon des conditions négociées entre l'institution ou l'entreprise et l'établissement d'enseignement.

(Commission de la Relève)

24. CCTT

RÉSOLUTION 24

La CAQ propose d'augmenter les subventions qui sont versées aux CCTT afin d'assurer leur visibilité et leur capacité de démarrer des projets.

(Commission de la Relève)

25. Arrimage université-entreprises recherche et innovation

RÉSOLUTION 25

La CAQ propose de favoriser l'arrimage entre la recherche universitaire et les entreprises innovantes notamment en augmentant le financement de la recherche et de l'innovation au Québec.

(Commission politique)

26. Créneaux d'excellence

RÉSOLUTION 26

La CAQ propose de consolider le déploiement du réseau universitaire sur tout le territoire québécois en misant davantage sur le développement des créneaux d'excellence en formation et en recherche, notamment en favorisant l'intégration d'un campus universitaire dans chaque région administrative du Québec par l'entremise de centres d'innovation.

(Commission politique)

27. Composition de la commission politique

RÉSOLUTION 27

Il est résolu de modifier l'article 21.2 de la Constitution en remplaçant le paragraphe (4) par le suivant :

« (4) 15 membres nommés par le Conseil exécutif national sur recommandation du président de la Commission politique »



CONGRÈS
NATIONAL 2016
lacaq.org



IMPRIMEUR IMPRIMERIE MAXIME – AGENT OFFICIEL MARTIN LABRIE

